



CARTES DE TRAIN, CA SENT LE SAPIN

Le jeu de mot peut paraître facile, vu la période des fêtes, mais il est tristement d'actualité.

Nous avons été reçu le mardi 10 décembre 2013 par monsieur Thierry GUIMBAUD, directeur adjoint à la DGITM, dans le cadre de nos réunions semestrielles OS-DGITM.

Évidemment, le sujet de nos cartes de circulation a été abordé, alors que depuis des mois nous avons alerté nos interlocuteurs (courriers, mels) mais souvent nous sommes restés sans réponse. Nous sommes passés du « ne vous inquiétez pas » à « on négocie c'est très dur et on ne sait pas à quoi on va aboutir ».

La convention entre la SNCF et le ministère arrivant à échéance en cette fin d'année, les négociations ont donc démarré en novembre. Le dossier est suivi par Christine BOUCHER du service affaires générales de la DGITM. Ces négociations seraient « compliquées », du fait d'un récent rapport de la cour des comptes dénonçant l'existence du système d'octroi des cartes de circulations et recommandant la remise à plat de toutes les facilités de circulation.

Le DGITM, Daniel BURSAUX, qui conduit ces négociations avec la SNCF, a avoué que ce n'était « pas gagné » car les compensations financières nouvelles demandées à notre ministère sont très importantes.

La DGITM essaie donc de sanctuariser le principe des cartes pour 2014 avant la mise en place d'une mission sur l'avenir de ce dispositif.... Et oui ! vous l'avez compris le système des cartes de circulations vit donc ses derniers jours voire au mieux ses derniers mois.

Nous ne pouvons nous résoudre à la suppression de nos cartes de circulations, qui nous sont attribuées à titre professionnel, rappelons-le. D'abord parce qu'après la fusion c'est un nouveau mauvais coup porté aux contrôleurs, et ensuite sur le plan du principe. Il s'agit par le biais de cette carte d'une reconnaissance de l'action des contrôleurs, du sens de leurs missions et un symbole de l'attachement que nous portons à notre métier.

Nous allons donc saisir le ministre des transports, son cabinet étant déjà saisi du problème, afin que cette situation se débloque car il n'y a que le niveau politique qui puisse avoir un quelconque poids dans cette affaire. Nous rédigerons donc un courrier que nous proposerons aux autres OS, une réaction intersyndicale étant nécessaire, le SAFACTT étant toujours porteur d'actions unitaires.

En l'absence de résultats il faudra savoir nous mobiliser début 2014 pour dénoncer cette injustice.

Les autres sujets paraissent donc secondaires au vu de l'urgence de ce dossier mais nous allons les évoquer rapidement :

– **L'éco-taxe**

Le projet est donc suspendu mais doit être techniquement prêt au 1^{er} janvier 2014 pour des raisons contractuelles vis-à-vis d'ECOMOUV. L'état devra verser à ECOMOUV, à partir de la réception du système (probablement fin décembre), un loyer de 45 à 55 millions d'euros par trimestre même si le système n'est pas utilisé (ce sera 70 millions d'euros de loyer quand il fonctionnera). Alors, quand on nous parle de coût financier pour nos cartes de train, ça nous faire rire jaune...

Quant aux CTT, l'équipement prévu (tablettes de recueil de signature, outil de contrôle manuel portable et un logiciel OCTET adapté) devrait intervenir au 1^{er} semestre. Lors de ces contrôles nous ne dresserons que des amendes forfaitaires pour défaut d'appareil (la taxe étant collectée par les douanes).

En tout cas, tout ça ne va pas nous concerner tout de suite ; entre la décision politique de reprendre l'éco-taxe, un nouveau processus législatif nécessaire à sa mise en œuvre, l'enregistrement des entreprises et la formation aux agents, il devrait se passer un an.

– Le recrutement

Il manque 10 contrôleurs suite au dernier concours. En effet notre prédiction était exacte, le nouveau recrutement au 2^e niveau de grade sans reclassement de l'ensemble du 1^{er} niveau a attiré à juste titre nombre de contrôleurs y voyant le seul moyen d'accéder à la classe supérieure.

Le besoin de recrutement pour 2014 est de 30 CTT (la demande faite à la DRH allant jusqu'à 60 agents), la solution trouvée est de mettre la même semaine le concours interne-externe et le concours professionnel (voire le même jour) pour éviter les tentations des CTT de passer ces concours simultanément. Solution « petit pied » qui ne résout absolument pas le risque permanent d'assèchement du recrutement tant que les CTT du 1^{er} niveau ne passeront pas tous au 2^e niveau de grade.

– La formation post-recrutement

Une réflexion est en cours sur son évolution en 2 blocs principaux sur 18 mois :

- 1 bloc des fondamentaux (grandes réglementations transports, RSE, MD etc...)
- 1 bloc de modules d'approfondissement réalisé dans un temps plus long (fraude au chrono, contrôle en entreprise etc...)

Ce système permettrait de déconcentrer une formation de 33 semaines trop lourde, indigeste et de rétablir une réelle alternance totalement virtuelle aujourd'hui. Nous soutenons ce travail, nous dénonçons depuis plusieurs années l'empilement des semaines de formations sur des thèmes toujours plus nombreux. Évidemment des questions se poseront sur les moyens donnés aux agents de suivre les modules d'approfondissement après leur titularisation et assermentation, ainsi que son caractère obligatoire, mais ceci va dans la bonne direction.

– Objectifs chiffrés

La DGITM interroge les services pour établir le nombre de journées contrôlées sur route et entreprise (plus un nombre d'entreprises) à réaliser par le service en fonction de l'effectif cible de contrôleurs. Soyez donc vigilant que vos chefs de service vous assignent des objectifs raisonnables, les premières projections de la DGITM étaient très décalées par rapport à la réalité et pouvaient accroître considérablement les objectifs. N'oublions le « CT tour de camion » qui va se mettre en place et donc rendre nos contrôles plus longs.

– **Divers**

Une instruction inter-ministérielle va sortir d'ici la fin de l'année sur le contrôle routier, instruction signée par le ministère des finances et l'ensemble des ministères concernés par le contrôle.

Vos représentants UNSA / SAFACTT
Pierre GUERIF - Karine SCIPION - Pascal ESNAULT